



CEFTER-PACA 05110 Barillonnette

TEL 04-92-54-24-62

www.cefter-paca.com

cefter-paca@wanadoo.fr

PRESENTATION DU BREVET PROFESSIONNEL « Activités équestres » Mention Tourisme Equestre

Les compétences du diplôme

- Développer les compétences d'enseignement et d'animation de l'activité de tourisme équestre.
- Organiser et participer à la gestion de l'activité de tourisme équestre et de randonnée de pleine nature.
- Diversifier les pratiques de loisir dans l'objectif du développement de l'entreprise en matière d'accompagnement de randonnée équestre ; itinérance à cheval ; voyages à cheval ; randonnée attelée ; technique de randonnée équestre ; épreuves de technique de randonnée équestre,

Le contenu de la Formation

Sous forme d'**UNITES CAPITALISABLES**, la formation se décompose comme suit :

Durée de la formation: 930h en centre .755 h en entreprise

UC Transversales

- UC 1 : Utiliser les moyens de communication adaptés aux situations de la vie professionnelle
UC2 : Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
UC3 : Préparer un projet d'action ainsi que son évaluation
UC4 : Participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité

UC spécifiques

- UC5 : Préparer une action d'animation équestre
UC6 : Encadrer un groupe dans le cadre d'une animation équestre
UC7 : Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités équestres
UC8 : Conduire une action éducative en tourisme équestre
UC9 Maîtriser les techniques liées aux activités de tourisme équestres (PTV ; Dextre, POR, travail à pied)
UC10 : Identifier les différentes étapes d'un projet de création d'une entreprise équestre ou participer à l'encadrement d'une activité de découverte du ski-Joëring dans un milieu sécurisé

La formation débute par un **Positionnement** qui permet un allègement en fonction des acquis de l'expérience, des diplômes obtenus et des compétences acquises au cours d'autres formations.

Des Equivalences possibles avec certains des diplômes de la FFE, certains des diplômes agricoles et certains diplômes de jeunesse et sport. Pour tous renseignements complémentaires nous contacter

Les conditions d'entrée

L'entrée en formation est conditionnée par les acquis imposés par la réglementation :

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Niveau Galop 6 pleine nature
- Attestation de formation aux 1^{er} secours, AFPS
- 1 Certificat médical – attestation à la journée de recrutement
- Réussite au test des exigences préalables (VETP) (description des épreuves à la fin du document)
- Réussite au test de sélection du CEFTER

Le centre de formation

Equipements du centre de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Carrière de travail de 60mx40m -Carrière de 60x20 - Manège couvert de 40x20 ✓ Parcours de Cross homologué Galop 7 ✓ - Sellerie Club avec matériel complet, Sellerie réservée aux stagiaires ✓ 15 chevaux de sport et de compétition - 20 poneys – ✓ Ecuries de 40 places - Boxes à louer - Paddocks sur 30 H ✓ Salle de cours 15 places - Vidéo - Matériel informatique ✓ 2 camions de transport pour chevaux
Equipement du stagiaire Obligatoire	Nous demandons aux stagiaires de se munir obligatoirement du matériel suivant : <u>Pour le cavalier :</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ bombe, pantalon, bottes ou minichaps, protège dos ✓ une boussole, la carte au 25000° du secteur de Barcillonnette <u>Pour le cheval :</u> Un licol, une longe, matériel de pansage, bande de repos avec les cotons et guêtres
Equipe pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Responsable pédagogique : Marianne DELPRAT- DEJEPS Cavalière Internationale CCE. Membre de la Commission Régionale de Formation au CRE Provence ✓ Christine DERVIEUX –BPJEPS Equitation ✓ Florence DELPRAT-BPJEPS APT /BTSA ✓ Julie RODIGHERO ✓ Et une équipe d'intervenants spécialisés dans les autres domaines enseignés

Organisation de la formation

Les horaires en centre	9h-12h et 14h-18h
Alternance	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le stagiaire acquiert des compétences en Centre et en Entreprise. ✓ Les entreprises et les tuteurs sont les entreprises de la Région figurant sur la liste habilitée par Jeunesse et Sports. ✓ L'articulation est la suivante : mercredi après-midi, samedi matin et toutes vacances scolaires sont des périodes en entreprise
Hébergement Pas d'hébergement possible sur le centre de formation Locations disponibles dans les environs (Prix raisonnables). Nous consulter. <u>Véhicule indispensable.</u>	

Le coût de la formation ? Les possibilités de financement ?

Le tarif : 7,50€/h en centre de formation.(tarif 2015)

- **La formation peut être cofinancée par la Région et le FSE** pour un parcours de formation (places limitées).

Possibilité de rémunération pour les demandeurs d'emploi indemnisés par Pôle Emploi.
Rémunération pour le public jeune « prioritaire » (- de 26 ans).

- **Vous êtes en recherche d'emploi, vous pouvez bénéficier d'un contrat aidé :**

Contrat d'avenir, CIE ; CAE ; contrat de professionnalisation,

Le CEFTER et son équipe se tient à votre disposition de manière à ce que vous puissiez prospecter des structures et des employeurs susceptibles de vous intégrer dans leur établissement.

- **Vous êtes salarié, vous pouvez demander un congé individuel de formation CIF, un DIF**
- **Vous êtes déjà salarié sur un contrat aidé, apprentissage, CIE. Vous pouvez prolonger et ou requalifier ce contrat pour la formation**

Dans tous ces cas, le fond de formation correspondant à l'entreprise peut prendre en charge le coût de formation, Le dossier doit être déposé environs 4 mois avant le début de la formation

- **Vous êtes chef d'entreprise vous pouvez bénéficier d'une l'aide de financement par votre fond de formation, VIVEA pour les chefs d'exploitation agricole à jour de leurs cotisations MSA.**

- **Financement personnel, nous contacter**

- **Frais d'inscription au test d'entrée (VETP):**

30€ pour l'ensemble des épreuves avec son cheval personnel.

90€ pour l'ensemble des épreuves sans son cheval

L'inscription au BPJEPS

**Les dates de la formation en 2015/2016:
Du 28 septembre 2015 au 23 septembre 2016**

Si vous êtes intéressé par cette formation, nous vous demandons de **remplir la fiche d'inscription et de nous la renvoyer impérativement.**

Pour vous inscrire au Test d'entrée (VETP), veuillez nous renvoyer la fiche d'inscription
Contactez-nous pour connaître les dates des tests d'entrée

STAGES DE PREPARATION AU TEST D'ENTREE AU BPJEPS
(Obligatoire si vous ne présentez pas le test avec votre cheval)
Durée en fonction du profil du candidat, nous *consulter pour les dates*

Notre contact : CEFTER-PACA- Florence DELPRAT -Anne marie GAUTIER
04.92.54.24.62 Ou cefter-paca@wanadoo.fr



CEFTER -PACA

05110 Barceillonnette

TEL 04-92-54-24-62

cefter-paca@wanadoo.fr



Provence-Alpes-Côte d'Azur



FICHE D'INSCRIPTION *BPJEPS Activités Equestres*

BPJEPS AE MENTION :

ANNEE :

NOM* : _____ Prénom* : _____

Date de naissance* : _____ lieu et département de naissance * : _____

Adresse actuelle*

TEL * : _____ TEL portable* : _____

E-mail * : _____

Situation de famille :

Dernière classe fréquentée ou université :

Diplômes obtenus * :

Diplômes en lien avec l'équitation obtenus* :

Numéro de Sécurité Sociale* :

Quelle était votre activité en Juin dernier :

Etes-vous indemnisé par Pole Emploi ?

Si oui N° * :

Avez-vous suivi d'autres formations pour adulte ?

Quel est votre niveau équestre ? _____

Quel Galop avez-vous obtenu et à quelle date ? _____

N° de Licence FFE : _____

Vos classements en compétition : _____

Avez-vous votre cheval personnel ? _____

Avez-vous un moyen de transport * ? _____

Avez-vous un ordinateur portable* ? _____

Prière de joindre :

- Copie de la carte d'identité.
- Copie des diplômes.
- Lettre de motivation, CV.
- Diplôme de secourisme ;
- 2 enveloppes timbrées à votre adresse.
- Attestation AFPS ou de la PSC1
- Certificat médical à la pratique de l'équitation en compétition

A RENVoyer OBLIGATOIREMENT SI VOUS SOUHAITEZ UNE PRE INSCRIPTION

* = réponse obligatoire

2013 TEST D'ENTREE

Mention Tourisme équestre

EPREUVE 1

1- Être capable de présenter un cheval, ou un poney D, sur un parcours défini en terrain varié

Déroulement :

Le candidat effectue le parcours* en tenue adaptée et correcte, embouchure libre, avec protection céphalique, gilet de sécurité et gants.

Harnachement et embouchure adapté au tourisme équestre. Le seul enrênement autorisé est la martingale à anneau.

Le cheval est préalablement détendu.

Le plan du parcours est affiché et le parcours est reconnu à pied, avant l'évaluation.

N°	ALLURE	Difficultés
1	A pied	Plan ascendant (pente de 30° sur environ 5 m)
2		Franchissement, au choix, - d'un contrebas (0.70 à 0.80 m) - d'un contre-haut (0.70 à 0.80 m)
3		Franchissement d'un tronc (environ 0.50 m)
4		Reculer de 4 pas (dans 1 couloir d'1 m de large)
5	Monté	Montoir à droite
6	Au pas	Autour d'un piquet (fixe et rigide, bien enfoncé), effectuer 2 tours complets main posée ouverte
7	Au galop	Départ au galop du pas, sur le pied indiqué par le jury, dans une zone matérialisée de 8 m de long et 2 m de large
8		Galop sur une zone de 30 m
9	Au trot	Transition au trot enlevé, 10 m avant le slalom
10		En équilibre, slalom autour de 5 piquets espacés de 6 m (hauteur des fanions > ou = 1.50m)
11	Au galop	Départ au galop du pas, sur l'autre pied, dans une zone matérialisée de 8 m de long et 2 m de large
12		Galop sur une zone de 30 m
13	Au pas	Transition au pas, 15 m avant la barrière
14		Passage d'une barrière, type passage à niveau
15	Au trot	Plan ascendant, en équilibre (pente de 30° sur environ 5 m)
16		Plan descendant, assis (pente de 30° sur environ 5 m)
17	Au galop	Enchaînement de 3 difficultés parmi fossé, haie, tronc, contre-haut, contrebas, dont la dernière est placée dans une courbe d'un rayon de 15 m (hauteur : 0.70 à 0.80 m)
18	Au pas, avec cheval de main	Plan ascendant (pente de 30° sur environ 5 m)
19		Slalom autour de 5 piquets espacés de 6 m (hauteur des fanions > ou = 1.50m)
20		Passage d'un gué ou, à défaut, d'un PO matérialisé par 2 piquets
21	Conduite à une main	Arrêt du cheval monté dans un cercle de 3 m de diamètre, l'autre tenu en Main
21		Descendre du cheval

*Déroulement du parcours et succession des difficultés à adapter en fonction du terrain

Critères d'évaluation

Maîtrise des allures (à pied, monté, avec cheval de main)
Qualité de réalisation du parcours
Position, assiette et fonctionnement du cavalier
Correction dans l'emploi et l'effet des aides
Respect de la sécurité

Pénalités particulières

2 chutes = non acquis

Non-exécution de la totalité du parcours = non acquis

Attitudes dangereuses = non acquis

IMPORTANT : sont dispensés du test POR les candidats présentant un dossier de 5 pages minimum attestant de la participation à une randonnée de 2 jours minimum. Ce dossier doit comporter la description de la cavalerie, de la

clientèle, de l'itinéraire avec le profil du terrain ainsi que le déroulement de cette randonnée. Cette randonnée doit être attestée par un professionnel du TE.

EPREUVE 2

2- Être capable d'effectuer avec un cheval ou un poney D, un parcours d'orientation défini

Déroulement :

Après l'avoir recopié à partir de la carte de référence en couleur, le candidat réalise, seul et en autonomie, un parcours d'orientation et de régularité, défini comme suit :

Parcours en milieu naturel d'une longueur comprise entre 15 et 20 kilomètres, comportant des contrôles (3 à 5 contrôles et 4 à 6 balises de type course d'orientation) et à une vitesse imposée entre 6 et 8 km/h.

Tenue correcte ; matériel et équipement adaptés au tourisme équestre.

Le candidat doit avoir un téléphone portable mis dans une enveloppe scellée par le jury au départ du test .

Durée : 4 heures maximum (dont 10 minutes en salle des cartes).

Critères d'évaluation

Respect de l'itinéraire fixé initialement
Respect des points de contrôle durant le parcours
Respect de la vitesse imposée
Adaptation de la tenue, du matériel et du comportement
Respect de la sécurité

Pénalités particulières:

Non-exécution de la totalité du parcours =non acquis

Parcours non effectué seul et en autonomie =non acquis

Attitude dangereuse =non acquis

EPREUVE 3

3- Être capable de présenter un cheval ou un poney, à la longe ou aux longues rênes

Déroulement :

30 minutes avant l'épreuve, le candidat tire au sort entre :

a. longer un cheval ou un poney

Le candidat muni de gants présente à la longe un cheval ou poney, sans enrênement, aux trois allures et aux deux mains. Cette séance doit comprendre au minimum des transitions d'allures sur le cercle et des translations du cercle sur la ligne droite.

Durée : 15 minutes maximum

Critères d'évaluation :

adaptation de la tenue et du matériel
Correction dans l'utilisation du matériel de longe
Placement et aisance du candidat, justesse dans sa relation avec le cheval
Choix et correction des exercices
Respect de la sécurité

b. présenter un cheval ou un poney aux longues rênes

Le candidat présente un cheval ou poney aux longues rênes, au pas et au trot et aux deux mains. Cette séance doit comprendre au minimum des transitions d'allures sur le cercle, une translation du cercle sur la ligne droite, un changement de main au pas et un changement de main au trot. Le candidat peut aménager le terrain avec des plots pour baliser ou utiliser les difficultés naturelles en terrain varié.

Durée : 15 minutes maximum

Critères d'évaluation

Adaptation de la tenue et du matériel
Correction dans l'utilisation du matériel
Placement et aisance du candidat, justesse dans sa relation avec le cheval
Choix et correction des exercices
Respect de la sécurité